

## Programmes d'efficacité énergétique\* disponibles au Québec - Secteurs commercial et institutionnel\*\*

PROGRAMME(S)	Type de bâtiment	Type d'aide	PARAMÈTRES DE L'AIDE FINANCIÈRE OFFERTE						
			Montant maximum	Base du calcul	Nombre de versements	Documents requis	Contact		
<b>Office de l'efficacité énergétique de RNC</b>									
PROGRAMME(S)	Programme d'encouragement des bâtiments commerciaux (PEBC)		Neuf	Conception	60 000 \$/bâtiment	Pour les bâtiments qui ont une performance énergétique supérieure à 25% par rapport au CMNÉB : 2 fois les économies d'énergies démontrées par la simulation EE4-PEBC, Génie EE ou logiciel HQ	2 Avant et après les travaux	Rapport de simulation EE4-PEBC, Génie GEE et logiciel d'Hydro-Québec	Louise Tanguay (613) 947-2031
	ÉnerGuide pour les bâtiments existants	Appui financier (3)	Existant	Implantation des mesures	250 000 \$/projet	7,5/GJ ou 25 % des coûts admissibles	2 Avant ou près les travaux, 1 an plus tard	Formulaire IIÉ et signature d'ingénieur	1 877 360-5500  www.oee.rncan.gc.ca/ie
		Appui financier (P)	Existant	Étude, vérification et plan de gestion de l'énergie	25 000 \$/projet	50 % des coûts admissibles ou 1 \$/GJ	1 Une fois le rapport approuvé	Formulaire IIÉ et proposition d'honoraires	
	Programme d'encouragement des systèmes d'énergies renouvelables (PENSER)		Existant ou neuf	Implantation des systèmes solaires ou de biomasse	80 000 \$/projet	25 % des coûts d'achat et d'installation des systèmes	1 Après les travaux	Copie du rapport approuvé par PENSER	Maureen McClosky (613) 996-5071 1 877 722-6600
<b>Hydro-Québec</b>									
PROGRAMME(S)	Appui aux initiatives - optimisation énergétique des bâtiments		Existant ou neuf	Implantation des mesures Plusieurs projet par bâtiment Potentiel d'économie minimal de 10 000/kWh/an par projet	500 000 \$/projet 50 % des coûts de l'étude de faisabilité jusqu'à concurrence de 7 500 \$	Selon le taux de la performance énergétique électrique du bâtiment  <b>Bâtiments du gouvernement et municipalités</b> <i>Bâtiments existant-le moindre de ces montants</i> a) jusqu'à 10 % 10 ¢/kWh b) de 10 à 25 % 45 ¢/kWh c) plus de 25 % 85 ¢/kWh ou 50 % des coûts totaux des mesures applicables ou 500 000 \$ <i>Bâtiments neuf-le moindre de ces montants</i> a) jusqu'à 15 % 10 ¢/kWh b) de 15 à 35 % 45 ¢/kWh c) plus de 35 % 85 ¢/kWh ou 500 000 \$ <b>Bâtiments commerciaux et autres</b> <i>Bâtiment existant-le moindre de ces montants</i> a) jusqu'à 10 % 10 ¢/kWh b) de 10 à 25 % 30 ¢/kWh c) plus de 25 % 55 ¢/kWh ou 50 % des coûts totaux des mesures applicables ou 500 000 \$ <i>Bâtiments neuf-le moindre de ces montants</i> a) jusqu'à 15 % 10 ¢/kWh b) de 15 à 35 % 35 ¢/kWh c) plus de 35 % 55 ¢/kWh ou 500 000 \$	1 Après les travaux	Outils de simulation informatique spécifique à Hydro-Québec, PEBC et rapport d'ingénieur PLUS - plans et dessins d'atelier : bâtiment neuf - croquis et photos : bâtiment existant	Le représentant d'Hydro-Québec ou le Centre d'affaires de votre région  Toutes les coordonnées sont disponibles à l'adresse :  www.hydroquebec.com/affaires/appui_batiments/index.html

\* Tous les programmes, à moins d'avis contraire, s'adressent autant au secteur commercial qu'institutionnel (incluant le municipal).

\*\*Le secteur institutionnel inclut les bâtiments des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que ceux des sociétés d'État, des ministères et des municipalités.